

Résultat de la garantie de cours visant les actions de la société.

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">ASF (Eurolist)</p> |
|--|

Euronext Paris SA et la Société Générale ont fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de la garantie de cours visant les actions ASF, soit du 30 mars au 28 avril 2006 inclus, la société Vinci a acquis 17 322 653 actions dans le cadre de la semi-centralisation et 38 387 287 actions sur le marché, soit au total 55 709 940 actions ASF, au prix de 51 € par action.

A la clôture de la garantie de cours, Vinci détient directement et indirectement, à travers sa filiale Vinci Concessions, 225 159 576 actions et droits de vote ASF, soit 97,48% du capital et des droits de vote de la société¹.

¹ Sur la base d'un capital composé de 230 978 001 actions représentant autant de droits de vote.